

**Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019**



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec la :

Direction des communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)
Télécopieur : 613-957-0474
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042
Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

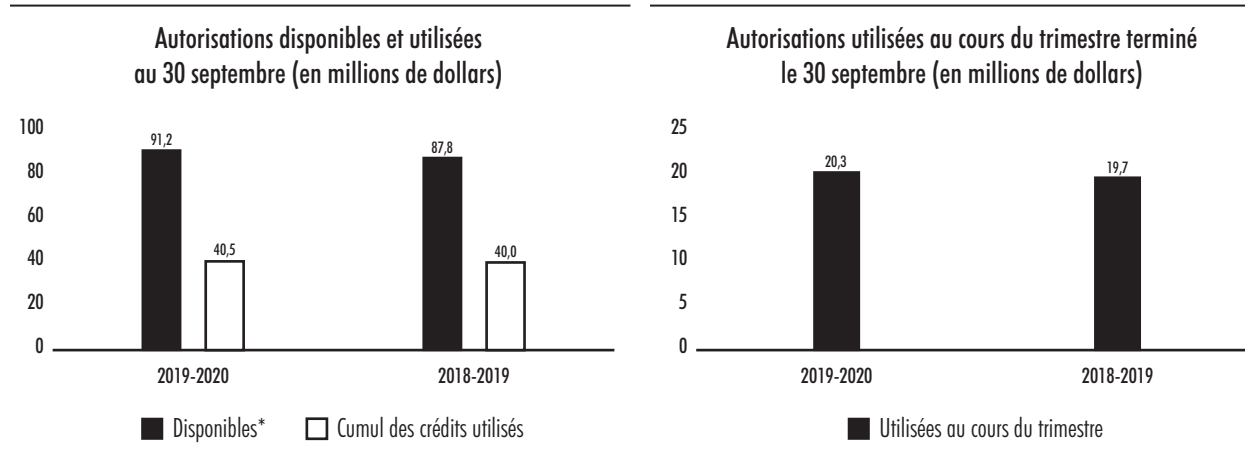
Le vérificateur général du Canada est un mandataire du Parlement. Il est indépendant du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que d'autres lois et décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à surveiller les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et d'autres entités.

Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2019-2020. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles aux fins d'utilisation ont augmenté pour répondre aux augmentations économiques et aux révisions salariales des membres de la direction (2,0 millions de dollars), à l'augmentation correspondante des avantages sociaux du personnel prévus par la loi (0,2 million de dollars) ainsi qu'à l'augmentation des autorisations reportées de l'année précédente (1,2 million de dollars).



* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Risques et incertitudes

Le Bureau n'a pas reçu le financement permanent supplémentaire qu'il avait demandé à l'occasion du budget fédéral de 2019. Par conséquent, des audits de performance déjà prévus ont dû être annulés, et le Bureau continuera de reporter certains travaux connexes liés aux audits des pratiques d'audit de performance et d'audit d'états financiers. Par ailleurs, sans financement supplémentaire, le Bureau ne sera pas en mesure de procéder à des investissements en ce qui a trait aux nouvelles technologies ou aux stratégies d'audit, qui seraient nécessaires afin de préparer le Bureau pour l'avenir.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

En septembre 2019, à la suite du départ à la retraite de Julie Gelfand, le sous-vérificateur général Andrew Hayes a été nommé commissaire à l'environnement et au développement durable par intérim.

Au même moment, le BVG a procédé à la nomination d'une ombudsman à l'interne, afin d'offrir aux employés et aux gestionnaires un espace confidentiel et impartial pour discuter de façon informelle de questions touchant le milieu de travail en vue de trouver diverses solutions pour les résoudre.

Approuvé par :

Le vérificateur général du Canada par intérim,

La vérificatrice générale adjointe
et dirigeante principale des finances,

Original signé par

Original signé par

Sylvain Ricard, CPA, CA

Lucie Cardinal, CPA, CA

Ottawa, Canada

Le 29 novembre 2019

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2019*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	83 731	17 793	36 072	80 458	17 621	35 765
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(23)	(656)	(2 660)	(248)	(360)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	81 071	17 770	35 416	77 798	17 373	35 405
Autorisations législatives budgétaires	10 154	2 538	5 077	9 957	2 299	4 598
Autorisations budgétaires totales	91 225	20 308	40 493	87 755	19 672	40 003
Autorisations non-budgétaires	–	–	–	–	–	–
Autorisations totales	91 225	20 308	40 493	87 755	19 672	40 003

* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2019-2020			Exercice 2018-2019		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2019	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Dépenses :						
Personnel	79 505	17 410	35 036	76 035	16 966	34 528
Transports et communications	3 837	947	1 975	4 034	697	1 588
Information	651	64	222	722	143	317
Services professionnels et spéciaux	6 367	1 318	2 489	6 752	1 757	2 765
Location	1 654	167	897	1 385	110	845
Services de réparation et d'entretien	298	48	74	341	41	57
Services publics, fournitures et approvisionnements	307	64	81	270	42	68
Acquisition de matériel et d'outillage	1 232	304	366	844	157	186
Autres subventions et paiements	34	9	9	32	7	9
Dépenses budgétaires brutes totales	93 885	20 331	41 149	90 415	19 920	40 363
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(23)	(123)	(660)	(36)	(148)
De l'audit international	(2 000)	—	(533)	(2 000)	(212)	(212)
Total des sommes recouvrées	(2 660)	(23)	(656)	(2 660)	(248)	(360)
Dépenses budgétaires nettes totales	91 225	20 308	40 493	87 755	19 672	40 003